



CHIFFRES CLÉS

Pop. en M	PIB/hab. (USD)	Croissance PIB (%) 2016	Croissance PIB (%) 2017	Note env ^t des affaires
34,5	3 004	1,2	4,3	A4

Sources : Coface, 2018

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ

Taille du marché

Tendances

- ▶ Le Maroc est 1^{er} exportateur et 3^{ème} producteur mondial de phosphates.
- ▶ Le secteur minier représente 30 % des exportations nationales, essentiellement portées par le phosphate.
- ▶ Le secteur minier contribue à hauteur de 10 % du PIB national et emploie environ 41 000 personnes, dont 20 980 au sein de l'Office Chérifien des Phosphates (OCP).
- ▶ Pays à vocation minière de par la diversité de ses ressources, le Maroc exploite de nombreux minéraux : phosphate, charbon, argent, or, zinc, cuivre, cobalt, manganèse, antimoine, fer, barytine, fluorine, sel, gypse, argile smectique, pyrophyllite, ghassoul, feldspath et mica, bentonite, calcite et talc.

Évolutions

- ▶ Le secteur minier se porte bien et l'exploration minière poursuit sa montée en puissance. En effet, les travaux de recherches (hors phosphates) pour l'année 2017 ont concerné 43 projets.

CHIFFRES DU SECTEUR

Production	28,63 M T, dont 26,26 M T de phosphates
Emploi	41 000
Exportation	4,14 Mds EUR
Investissements	2,79 Mds EUR
Minéraux	Phosphate, plomb, cuivre, or, argent, barytine



La concurrence et positionnement de la France

La concurrence locale / internationale

► Quelques acteurs bien identifiés :

- ONHYM – à la base de la découverte de la quasi-totalité des mines au Maroc.
- OCP : intervient dans tous les aspects de la création de valeur dans l'industrie des phosphates, de l'extraction du minerai jusqu'à la production des engrais, en passant par la fabrication de l'acide phosphorique.
- MANAGEM : groupe industriel à vocation minière, MANAGEM développe ses activités au Maroc mais également à l'international. Opérant dans la valorisation des substances minérales, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 468 M EUR et compte 21 unités industrielles.
- CMT (La Compagnie Minière de Touissit) est une société minière marocaine spécialisée dans l'exploration, l'extraction et le traitement des minerais de métaux de base, métaux précieux et minéraux industriels. Ses sites d'exploitation ou d'exploration se situent sur le territoire marocain.
- Autres opérateurs privés : KASBAH (Australie), TOLSA (Espagne), METALEX (Canada), MEWMONT (Etats-Unis), MAYA GOLD AND SILVER (Canada), etc.
- JESA : OCP a créé en 2010 JV avec la société américaine Jacobs Engineering Group, pour qu'elle l'assiste dans ses projets de développement et d'extension industrielle. Aujourd'hui, JESA assure les prestations d'ingénierie, d'approvisionnement et de conception pour les quatre unités de production de DAP/MAP et les deux unités de granulation qui font partie de la première phase d'extension du Hub de Jorf Lasfar.

Le positionnement de l'offre française

- La SACEM, détenue par le groupe français GARROT CHAILLAC.
- De nombreux équipementiers et bureaux d'ingénierie sont installés au Maroc pour se rapprocher de leurs clients : HYDROCENTRAL, ATCOMA, DELATTRE LEVIVIER MAROC, SPIE, CEGELEC, ARTELIA, etc.

ATOUS DE L'OFFRE FRANÇAISE

- Savoir-faire reconnu.
- Présence internationale ou à proximité des ses clients.
- Qualité des équipements et des services d'ingénierie



OPPORTUNITÉS POUR L'OFFRE FRANÇAISE

- ▶ Potentiel minier prometteur, un savoir-faire reconnu et une main d'œuvre qualifiée.
- ▶ Politique de développement en matière de recherche, de promotion, de diversification, de modernisation des méthodes et moyen d'extraction et de valorisation. Une stratégie de développement du secteur minier « 2015-2025 » a été lancée et vise à augmenter le chiffre d'affaires et les investissements dans l'exploration et la recherche minière.
- ▶ Potentialité en métaux précieux, métaux de base, roches et minéraux industriels.
- ▶ Disponibilité de données géologiques, minières et informations utiles aux investisseurs sur les richesses que peut contenir le sous-sol marocain.
- ▶ 54 000 km² de terrain minier ne sont pas encore exploités dans la région de Tafilalet-Figuig et devraient s'ouvrir au privé. La région souhaite multiplier par trois le chiffre d'affaires dans cette zone pour atteindre 100 M EUR et créer 3 000 emplois d'ici 2020.
- ▶ En 2018, l'ONHYM a lancé 49 projets de recherche incluant 14 projets en partenariat. 8 projets de reconnaissance minières ont été menés :
 - 14 pour les métaux précieux ;
 - 16 pour les métaux de base ;
 - 8 pour les roches et minéraux industriels ;
 - 3 projets spéciaux (géothermie).

SECTEURS PORTEURS

- ▶ Pompes haute et basse pression
- ▶ Équipements industriels – convoyeurs
- ▶ Géothermie
- ▶ Géochimie & Géophysique
- ▶ Laboratoires des Mines
- ▶ Hydrogéologie
- ▶ Télédétection et hyper spectrale
- ▶ Lessivage
- ▶ Ingénierie d'étude
- ▶ Robinetterie industrielle
- ▶ Matériels et équipements de manutention
- ▶ Équipements hydromécaniques
- ▶ Analyse des sols
- ▶ Transport des fluides
- ▶ Formation des ingénieurs



CLÉS D'ACCÈS

Le profil des partenaires commerciaux / Approche commerciale à privilégier

- ▶ L'OCP étant le principal donneur d'ordres du secteur, il est nécessaire de se faire référencer au travers de son portail en ligne : <https://esuppliers.ocpgroup.org/>
- ▶ Afin de se rapprocher de ses clients une présence locale est à envisager :
 - En direct au travers d'une implantation en propre ;
 - Au travers d'un partenaire-distributeur qui aura pour mission de trouver de nouveaux marchés, commercialiser vos produits et assurer le service après-vente.

La réglementation spécifique

- ▶ Loi n°33-13 relative au code minier (2015).
- ▶ Dahir n°160.007 portant statut du personnel des entreprises minières 1960).
- ▶ Dahir n°1-99-340 relatif à la recherche et à l'exploitation des gisements d'hydrocarbures.
- ▶ Code des hydrocarbures loi n°21-90 amendée par la loi n°27-99 relative à la recherche et à l'exploitation des gisements d'hydrocarbures.
- ▶ Le décret n°2.57.1647 du 17 décembre 1957 fixant certaines règles d'application des dispositions du règlement minier, relatives aux taxes d'institution ou de renouvellement des titres miniers, à la taxe annuelle des concessions, ainsi qu'aux obligations de travaux à la charge des concessionnaires et des permissionnaires de mines
- ▶ Loi n°39-89 sur la privatisation de la recherche minière, a permis le désengagement de l'Etat des exploitations et de la gestion des sociétés minières.

NIVEAU DE TAXATION

- ▶ Exonération des droits de douanes pour tous les équipements fabriqués en UE.
- ▶ TVA : 20 %
- ▶ Taxe parafiscale : 0,25 %
- ▶ Retenue à la source de 10 % sur le montant hors taxe d'une prestation de service réalisée au Maroc par une entreprise non résidente.
- ▶ Cette retenue à la source est récupérable sous forme de crédit d'impôt en France.



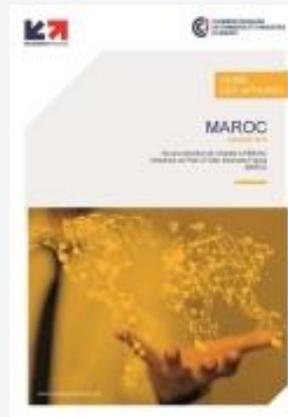
➔ POUR ALLER PLUS LOIN

PROCUREZ-VOUS LE GUIDE DES AFFAIRES BUSINESS FRANCE AU MAROC

Pour comprendre les spécificités commerciales de ce pays et vous aider à faire les bons choix : de l'information très opérationnelle assortie de conseils précieux. [Commandez-le...](#)

RETROUVEZ TOUTES LES PUBLICATIONS BUSINESS FRANCE SUR LE MAROC EN SUIVANT CE LIEN :

<https://export.businessfrance.fr/prestations/conseil/marches-et-secteurs/analyse-et-potentiel-de-marche-export.html>



➔ LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER POUR CONNAÎTRE LES GRANDS RDV SUR LE SECTEUR :

<http://www.programme-france-export.fr/>

SALON :

Salon International des Mines et des Carrières - Casablanca

<http://simc-maroc.com/>



GRÂCE AU V.I.E, DÉTECTEZ VOS FUTURS CHAMPIONS À L'EXPORT !

@BF_VIE

N° azur 0810 659 659

export.businessfrance.fr/vie



NOUS CONTACTER

Chambre française de Commerce et d'Industrie du Maroc
15 avenue Mers Sultan
20130 Casablanca
Maroc

www.cfcim.org
Tel. : +212 (0) 522 43 96 49
Mail : cchebani@cfcim.org

© 2018 - BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.